

'Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XXIII, No 11 et 12

Montréal, Novembre—Décembre 1917.

50 cts par an.

ALLIANCE NATIONALE

CERCLE ROSA BONHEUR, No. 463

LACHINE, P.Q.



Mme ACHILLE ROY
Introductrice

Mme ALYRE ROY,
Vice-Présidente

Mme ARTHUR DICAIRE,
Commissaire-Ordonnatrice

Mme S. C. PRICE,
Organisatrice

Mme A.E.S. BOURNET,
Présidente

Mme EDGAR LEDUC,
Substitut Prés. Gén.

Mlle ALBINA ST-DENIS,
Sec.-Arch. et Trésorière

A TRAVERS LES CERCLES

NOTRE DEVELOPPEMENT AUX ETATS-UNIS.

Dimanche, le 14 octobre dernier, avait lieu, à la salle de l'Union Ouvrière, 29 rue Alfred Biddeford, Maine, l'institution du bureau de perception Française, No 374, sous la présidence de M. A. Bourbonnière, organisateur et Représentant du Président général pour l'Etat du Maine.

A l'exemple de leurs compatriotes de Lewiston et de Brunswick, les anciens et nouveaux membres de l'Alliance Nationale de Biddeford, voulaient eux aussi avoir un pied à terre, un lieu de ralliement dans leur localité.

C'était très légitime; aussi tous s'étaient rendus à l'invitation de M. l'inspecteur en chef, Chas Duquette, avec bon nombre de leurs amis pour assister à cette institution.

Après lecture des divers documents autorisant la Société à transiger dans l'Etat du Maine et le président de l'assemblée d'être son représentant et organisateur, ainsi que de la lettre de convocation, le président fit des remarques appropriées sur les devoirs des membres vis-à-vis la Société, puis tous prirent l'engagement d'honneur.

On procéda ensuite à l'élection du Comité de Surveillance qui donna le résultat suivant: Président: M. Wilfrid Beaudette. Membres, MM. Philippe Remillard et Achille Doyon.

Percepteur, M. Aimé Desrosiers.

Avant la distribution des certificats, des livres de regus, insignes et statuts, M. Bourbonnière donna en peu de mots l'histoire de la société, son développement et l'accumulation de son capital. Il démontra les avantages d'y appartenir et il termina en invitant les anciens et nouveaux membres à persévérer et à augmenter leur nouvelle organisation qui devrait être forte de plus de cent membres au 1er janvier prochain.

L'ALLIANCE NATIONALE A LA POINTE ST-CHARLES DE MONTREAL.

Le 11 octobre 1917, avait lieu dans la salle Quintal le euehre annuel de l'Alliance Nationale Cercle Madeleine de Verchères No 461, sous la présidence de M. le curé Lacasse, chapelain du cercle.

L'Exécutif de la Société était représentée par M. G. Monet, Secrétaire général, M. L.-O. Dauray, N.P. et M. Frs Fauteux, avocat, directeurs.

La magnifique salle artistiquement décorée pour la circonstance était littéralement remplie des amis que l'Alliance Nationale occupe à la Pointe St-Charles, et le euehre, but principal de cette réunion, a été un véritable succès à tous les points de vue. Les organisateurs de la soirée méritent des félicitations pour le beau travail qu'elles ont fait dans les circonstances, et notamment Madame A. Denis, la dévouée présidente du cercle.

De magnifiques prix tirés au sort parmi les plus forts joueurs des six parties contestées, ont été distribués à la satisfaction générale.

M. le Dr Bourdon, médecin du cercle et maître de cérémonie pour la circonstance, a su s'acquitter de sa tâche avec son tact habituel. Après avoir procédé à la distribution des prix, il remercia chacun d'avoir contribué au succès de la fête et demanda, aux visiteurs officiels de vouloir bien dire quelques mots. De très jolis discours furent prononcés par M. J.-A.-A. Leclair, maire de la ville de Verdun, M. G. Monet, Secrétaire général, M. Frs Fauteux et M. L.-O. Dauray, directeurs.

La soirée s'est terminée à une heure avancée et l'on se sépara chacun emportant le meilleur souvenir de cette fête de la mutualité.

Le Comité d'organisation du euehre était composé comme suit: Mme Alphonse Denis, Présidente; Mme Albert Lamarre, Trésorière; Mme P.-A. Brodeur, Secrétaire-archiviste; M. Dr A. Bourdon, médecin du cercle et maître de cérémonie.

Comité de réception: Mme A. Denis, Présidente, Mme N. Laporte, Vice-Présidente, Mme E. Laurendeau, Substitut, Mme E.-C. Lanctot.

La distribution des fleurs et la vérification des fiches ont été faites par Mesdames P. A. Brodeur, C. Moisan et Milles T. Dumoulin, D. Desrochers, E. St-Ours, Y. Giroux et B. Joly.

Milles B. Joly et Y. Giroux, étaient les candidates concurrentes pour la vente des billets.

Sous la direction de Mlle B. Joly, deux magnifiques duos de piano ont été rendus avec beaucoup de talent par Milles Y. Quintal et T. Dumoulin. Une déclamation par M. Morel, instituteur, fut très appréciée. Un morceau de chant par Madame R. Ayotte, dont la voix est puissante et harmonieuse, a tenu ses auditeurs sous le charme. Mme Gervais était l'accompagnatrice.

Vu la nombreuse assistance, il y avait plusieurs tables d'honneur autour desquelles on remarquait: M. et Mme J.-A. Elie, échevin; M. et Mme Leclair, maire de Verdun; M. Fauteux, M. et Mme l'Euuyer, Président de la St-Jean-Baptiste; Mme L.-A. Jacques, M. A. Bourdon, médecin du cercle; M. et Mme A. Denis, M. et Mme N. Laporte, Mme Vve A. Lamarre, M. et Mme P.-A. Brodeur, M. et Mme C. Quintal, Mme E. Laurendeau, Mme D. Vallée, M. et Mme Omer Lefebvre, Mlle A. Lefebvre; M. et Mme Léo Ayotte, M. et Mme E. Dumas, Mme Blain, Présidente du cercle Marguerite de France, Mme Guidi, du cercle Antoinette de Guercheville, M., Mme et Mlle Joly; Mlle T. Dumoulin et M. A. Jeannotte, Mme DeGaspé, Mme J. Wermeinger, M., Mme A. Brodeur, Mlle E. Brodeur, M. H. Lepage, Mme et Mlle Tanguay, Mme Guitard, Mme Gervais, Mme Paul Bergevin, M. et Mme Clapin, Mme et Mlle J. Bourdeau, M. Léo Brault, M. Langlois, instituteur, Mlle Lumina et M. Paul Trépanier, M. M. Morel, instituteur, Mlle Marguerite Labelle, M. J. Labelle, M. et Mme I. Monette, M. Archambault, Mlle B. Kelly, Mlle C. Kelly, Mlle H. Chevrefils, M. L.G. de Gongre, M. Normandeau, Mlle T. Guibord, M. Riendeau, Mlle A. Charbonneau, Mme D. Pigeon, M. T. Colette, Mlle Lorandean, Mlle N. St-Pierre, Mlle M. Desmarais, M. et Mme Parent, M. Chabot et Mlle A. Gravel, Mme Loranger, M. et Mme Riendeau, M. Bellemare, M. Dubuc, Mlle Benoit, M. Brisebois, Mme Toupin, M. Z. Pigeon, etc., etc.

JEANNE MANCE, No 378.

Le premier cercle de dames de l'Alliance Nationale fut institué, dans la paroisse St-Jacques, le 5 décembre 1912. Les réunions ont lieu le 3ème mercredi du mois, à 8 heures p.m., au No 395 ave Viger.

Les officières sont: Présidente: Mme J. Giroux, 1890, rue Clarke. Vice-Prés.: Mme P. Geoffron, 448, Notre-Dame Ouest. Sec.-archiviste: Mlle H. Collin, 342, rue Boyer. Trésorière: Mme F. Poupart, 1015, rue St-Hubert.

Sub. P.-G.: Mme C. Duquette, 2191, rue St-Denis.

Comm.-ord.: Mlle H. Lafortune, 246, Sherbrooke Est.

Introduitrice: Mlle Juliana Lamarche, 233 St-Christophe.

A l'assemblée régulière de mercredi dernier, il y avait réception à l'occasion de la visite de M. l'abbé M. Lacombe, p.s.s., membre de la Société, récemment nommé chapelain du cercle.

Invité par la Présidente à dire quelques mots aux sociétaires présentes, il fit voir tous les avantages de la mutualité bien comprise, de la pratique de l'économie, et suggéra les moyens à employer pour rendre les séances du cercle plus attrayantes et attirer à ces réunions un plus grand nombre de dames et de jeunes filles. Ces dernières, tout en profitant de soirées récréatives, peuvent en faisant partie de la Société, retirer un grand nombre d'avantages, tant pour elles-mêmes que pour leur famille, sous forme de bénéfices en maladie, pension de vieillesse, invalidité, prêt sur certificat d'assurance-vie, certificat acquitté, etc., etc.

Les dames et les demoiselles de 16 à 54 ans dont l'état de santé est satisfaisant pour l'examen médical, ne devraient pas hésiter à donner leur adhésion à cette belle Société française et catholique, qui occupe le sommet des institutions financières nationales et qui est appelée à rendre tant de services parmi les nôtres.

Le succès toujours croissant de l'Alliance Nationale, les bienfaits déjà si nombreux qu'elle a répandus, la sagesse de son administration, de ses règlements et de ses taux, le but éminemment religieux, économique et patriotique qu'elle poursuit, tout cela contribue à en faire la société mutuelle idéale et celle de toutes les associations similaires qui mérite le mieux, l'encouragement des catholiques de langue française pour qui elle a été exclusivement instituée.

Il serait à souhaiter que le cercle Jeanne Mance No 378 de notre paroisse comptât avant long temps des centaines d'adhérentes.

CERCLE HOCHÉLAGA, No 29.

Le cercle Hochéлага de l'Alliance Nationale a eu son euehre annuel le 27 septembre. Comme les années précédentes cette fête a été un succès au delà de 500 personnes y ont pris part.

L'Exécutif de l'Alliance Nationale était représenté par Monsieur F. C. Laberge, le Président général, Monsieur Charles Duquette, le premier Vice-Président général, Monsieur L.-O. Dauray N.P., le Directeur, l'ex-échevin Dr J.-H. Gareau, membre de la Commission Médicale de l'Alliance Nationale et Médecin examinateur du cercle Hochéлага.

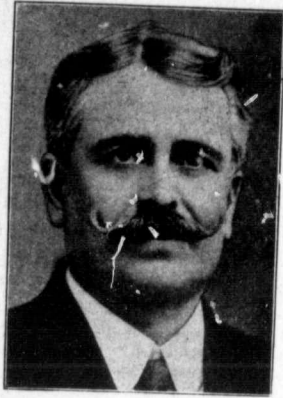
Tous les Officiers du cercle Hochéлага accompagnés de leurs Dames étaient présents, savoir: A. Rivet, H. Robichaud, J. Surprenant, W. Desjardins, D. Labonté, E. Laperle, J. A. Dupuy.

On remarquait aussi un grand nombre de notabilités du quartier d'Hochéлага.

Après le euehre il y eut concert et d'amusantes chansonnettes canadiennes ont été chantées par Monsieur Elzéar Otis, Monsieur Primeau, Monsieur Demers et Monsieur Tremblay et plusieurs autres.

Les prix distribués aux vainqueurs étaient d'une réelle valeur.

Au cours de la soirée le Président général et le Vice-Président général ont prononcé des discours des plus intéressants au point de vue de notre intérêt national. Bref cette soirée a rapporté un véritable succès et a certainement contribué à augmenter davantage la popularité du cercle Hochéлага de l'Alliance Nationale.



M. AD. RIVET,
Président de l'Alliance Nationale,
Cercle Hochelaga, No. 29.

L'ALLIANCE NATIONALE A ST-JOSEPH DE WRIGHTVILLE.

Le 29 octobre avait lieu à l'Eglise de St-Joseph de Wrightville, l'inauguration d'un nouveau Cercle de l'Alliance Nationale.

A cette occasion un programme musical avait été préparé par Madame P.E. Dubé, organisatrice de ce cercle, et malgré une pluie torrentielle, une foule nombreuse s'était rendue pour applaudir les artistes au programme et assister à l'installation des officiers de ce nouveau cercle, connu sous le nom de "De Castelneau".

Le Conseil général de l'Alliance Nationale était représenté par Monsieur Charles Duquette, 1er Vice-Président général, F. A. Labelle, N.P., Directeur et J. C. Paquin, Organisateur.

Parmi les invités d'honneur on remarquait monsieur le Curé J. L. A. Laroque, monsieur le maire J. U. Archambault, monsieur J. A. Patry, Président du Cercle Louis Veullot, monsieur D. A. Reny, trésorier, madame Maurice Morissette, présidente du Cercle Eugénie de Guérin, mademoiselle A. Parizeau, trésorière, monsieur le Président de la St-Jean-Baptiste de Hull et plusieurs autres notabilités de Hull et d'Ottawa.

La cérémonie de l'inauguration fut présidée par monsieur Charles Duquette et l'installation des officiers dont les noms suivent, faite par monsieur le Notaire F. A. Labelle:

- Président.....M. Alp. Baillot.
- Vice-Président.....M. Albert Proulx.
- Sec.-archiviste.....Mlle Ninette L. Lefebvre.
- Trésorière.....Madame Ed. Sauriol.
- Commissaire.....M. Tharis Proulx.
- Introducteur.....Rév. Geo. A. Séguin.
- Med.-Examinateur.....Dr Félix Théoret.
- Subs. du Prés.-Général.....Madame P. E. Dubé.
- Chapelain.....Rév. L.A. Laroque, Curé.

Après la cérémonie de l'installation, monsieur Charles Duquette, dans une intéressante conférence sur la mutualité sut démontrer à la nombreuse assistance, combien il était urgent et important pour tous les Canadiens Français de se grouper en masses et de renforcer et fortifier par leur zèle et leur dévouement nos institutions Nationales. Il fut à plusieurs phases de sa conférence, chaleureusement applaudi.

Monsieur le Curé J. L. A. Laroque, remercia le conférencier et encouragea fort ses ouailles à chercher protection sous le beau drapeau de l'Alliance Nationale.

Monsieur le maire J. U. Archambault, dans un discours empreint du plus pur patriotisme démontra à ses auditeurs l'importance d'une union saine et complète de tous les Canadiens Français avec nos institutions nationales.

Monsieur le Notaire F. A. Labelle, toujours éloquent et spirituel, intéressa vivement toute l'assistance.

Monsieur J. C. Paquin, organisateur, remercia les membres fondateurs du Cercle de Castelneau et félicita tout particulièrement madame P. E. Dubé, à qui revenait la plus grande part du succès de la réunion; il remercia aussi les artistes au programme, qui avaient si largement contribué à rendre la soirée agréable.

- Voici les noms de ces artistes amateurs:
- 1—Piano.....Mlle Florida St-Laurent.
 - 2—Chant.....Le Credo du Paysan.
M. Alex Lallemand.
Acc. Prof. Chatelain.
 - 3—Déclamation Mlle Laurette Tremblay.
 - 4—Chant.....Charité (Paure) Mlle Ida Simoneau, Acc. Mlle A. Parizeau.
 - 5—Déclamation M. Raoul Mercier.
 - 6—Chant.....Mlle Alice Cartier,
Acc. Mlle Reeves.
 - 7—Chant.....Madame H. Therrien.
 - 8—Chant.....M. Geo. Hector Durocher,
Acc. Madame R. Lavoilette.
 - 9—Chant.....Chant de Botrel. M. Chs E. Marchand.

CREDO IN UNUM DEUM

Je crois à un Dieu vivant qui est au delà de tout et le premier de tout, à un premier moteur au delà de tous les mouvements, à une première cause au delà de toutes les contingences, à une fin suprême au delà de toutes les fins.

Je crois en Dieu avec la philosophie qui, il y a six mille ans, a ouvert son école par cette affirmation indestructible: rien n'existe sans cause. Je crois en Dieu avec la poésie, qui a commencé ses chants par le premier cri de l'admiration de l'homme devant l'ordre et la beauté de l'univers. Je crois en Dieu avec les arts qui, nous traduisant quelque chose de l'idéale beauté, nous font entrer dans la perception et l'extase de l'harmonie totale et de la splendeur éternelle.

Je crois en Dieu avec la sainteté, qui porte ici-bas la plus parfaite image de sa perfection.

Je crois enfin avec la création entière, avec l'histoire universelle, avec les vivants et les morts. Je les vois se lever derrière moi, ces six mille ans de l'humanité historiquement connue. Penseurs, artistes, législateurs, poètes, savants élèvent la voix. Les pierres aussi vont crier; les fleurs et les forêts parlent; les étoiles rayonnent, les mondes chantent! Et j'assiste au concile universel de toutes les créatures proclamant, déconcertant, si j'ose dire, le dogme suprême: **Credo in Unum Deum!**

Mgr Baunard.

PENSEE

Si vous observez avec soin qui sont les gens qui ne peuvent louer, qui blâment toujours, qui ne sont contents de personne, vous reconnaîtrez que ce sont ceux-mêmes dont personne n'est content.

LA BRUYERE.

Emprunt de la Victoire.

Novembre 1917

Nous nous faisons un devoir d'attirer l'attention de nos confrères sur l'importance qu'il y a pour tous les canadiens et pour le triomphe des alliés que cet emprunt remporte le plus grand succès possible. Nous ne doutons pas que c'est là le désir unanime de tous les citoyens du Canada sans distinction de race ni de croyance religieuse. Tous ceux qui ont de l'argent disponible devraient s'y intéresser, car non seulement il y va de l'intérêt des peuples alliés pour le triomphe d'une cause juste, mais aussi de l'intérêt individuel de chaque souscripteur qui se procure des bons du gouvernement du Canada à un intérêt annuel variant entre 5½ à 6%, placement de tout premier ordre, qui offre les meilleures garanties possibles à un taux rémunérateur et qui pourra, sans doute, dans quelques années, rapporter au delà de 6% sans trouble d'aucune façon. Il ne faut pas croire que celui qui achètera ces bons se trouvera à immobiliser son argent pour la période mentionnée dans les débetures, car ces valeurs peuvent être promptement et facilement réalisées sur n'importe quel marché, à des conditions très avantageuses.

Nous croyons donc sincèrement devoir encourager de toutes nos forces les membres de l'Alliance Nationale à s'intéresser à cet emprunt de guerre pour les raisons que nous venons de donner.

L'Alliance Nationale qui a déjà souscrit à ces différents emprunts \$150,000, se propose de porter ce chiffre à au delà de \$200,000. lors du prochain appel.

ACCUSE DE RECEPTION

Ottawa, le 21 septembre 1917.

L'Alliance Nationale,
57 Avenue Viger, Montréal, P.Q.
Messieurs,—

J'ai l'honneur d'accuser réception d'un chèque en paiement de l'assurance de mon frère, Honorius Grignon. Je vous retourne ici la police même, sur le des de laquelle je vous envoie un reçu officiel.

Je profite de l'occasion pour vous remercier bien chaleureusement de la diligence que vous avez apportée au règlement de cette affaire, et si jamais il arrive que je puisse vous être utile, de quelque manière que ce soit, je le ferai de tout cœur et j'aurai toujours un bon mot pour votre société.

Agréés, Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

HENRY GRIGNON.

PENSEE

Etre avec des gens qu'on aime, cela suffit; rêver, leur parler, ne leur parler point, penser à eux, penser à des choses plus indifférentes, mais auprès d'eux, tout est égal.

LA BRUYERE.

POUR CONTROLER SES NERFS.

Avez-vous jamais songé au facteur merveilleux qui fait fonctionner si harmonieusement toutes les pièces, même les plus compliquées et les plus délicates de cette superbe machine—votre corps ?

Non, j'en suis certain. Eh bien, apprenez donc tout de suite que ce sont vos nerfs.

Vos nerfs régularisent et gouvernent, d'une manière absolue, tous les mouvements que vous faites. Altérez le nerf de votre oeil, et non seulement vous ne pourrez plus remuer cet oeil, mais encore vous ne pourrez plus voir jamais. Vos nerfs régularisent le fonctionnement de votre cœur; une partie en sont employés à le faire battre une autre à modérer ses mouvements. Vous respirez inconsciemment, votre digestion se fait sans que vous y pensiez le moins du monde. Les glandes créent et distribuent leurs sécrétions—tout cela vient de vos nerfs.

Des statistiques soigneusement contrôlées ont définitivement établi que quatre-vingt-dix-neuf pour cent des adultes ont des nerfs affaiblis et manquent conséquemment d'énergie nerveuse.

Presque tous les désordres dans le fonctionnement des organes sont causés par la faiblesse des nerfs.

On ne rencontrera jamais parmi ceux qui brillent dans l'athlétisme, dans les affaires ou dans les professions libérales, un homme qui ne possède pas un système nerveux merveilleusement développé. Car celui qui ne possède pas de bons nerfs ne peut posséder la santé, ni avoir assez de vitalité pour lutter jusqu'au succès.

La biographie de tout grand homme peut se résumer dans ce seul mot "**ENERGIE**".

Tous les grands hommes dont les noms appartiennent à l'histoire—tous ceux dont nous reconnaissons la supériorité aujourd'hui ont montré qu'ils possédaient, en eux-mêmes, une somme d'énergie plus grande que chez la moyenne des hommes. Il en est qui sont nés avec cette merveilleuse qualité comme Napoléon, Lincoln et beaucoup d'autres, mais la plupart ont dû la développer eux-mêmes, comme firent Gladstone et Roosevelt.

Aucun de ces hommes n'aurait atteint les positions qu'ils occupèrent dans le monde s'ils n'avaient pas possédé ce merveilleux facteur.

Il ne sert à rien d'avoir de gros muscles, si l'on n'a pas de bons nerfs. C'est comme un tramway sans électricité. Vos organes seront faibles dans la même proportion que vos nerfs.

Mais, est-ce que celui qui manque d'énergie nerveuse peut s'en procurer ? Peut-on développer sa force nerveuse ? Peut-on renforcer ses nerfs ? Oui, répondent des médecins célèbres qui ont prouvé que la force et l'énergie humaine résident dans l'équilibre du système nerveux.

Comment ? Par quel moyen ?

La culture physique donne de bons muscles et une bonne santé, c'est déjà quelque chose, mais ce n'est pas tout. Ce qu'il faut, c'est la volonté.

On s'habitue à vouloir, comme on s'habitue à lever des poids, à faire des exercices acrobatiques.

Lorsqu'un homme est colére, il doit pouvoir prendre sur lui-même, refréner ses passions, les dompter et contrôler ses nerfs exaspérés.

On peut cultiver ses nerfs comme on cultive ses muscles, mais d'une façon différente. Ici, ce ne sont plus les exercices ordonnés dans la violence, mais des exercices ordonnés dans la réflexion.

Le manque de nerfs provient presque toujours de la timidité et de la faiblesse de la volonté.

Ce qu'il faut, c'est donc de chasser la timidité et d'acquérir cette force morale inépuisable, la volonté.

Il faut être bien persuadé qu'on peut ce que l'on veut. D'ailleurs on n'a qu'à raisonner un peu pour s'en convaincre. Sans doute il ne faut pas s'imaginer qu'on peut accomplir tout de suite des choses extraordinaires et que parce qu'on croit le vouloir on pourra se contrôler parfaitement dans toutes les occasions. Evidemment non ! Que diriez-vous d'un jeune athlète qui en revêtant le maillot, par le seul fait qu'il est décidé à cultiver sa force physique, croirait pouvoir lever immédiatement du 275. On commence par vouloir de petites choses, puis des choses un peu plus grandes, puis des grandes.

On commence par prendre sur soi dans les petites occasions, puis quand on est bien aguerri on peut subir de plus grands assauts. Un bon moyen, le meilleur, c'est de ne jamais se fâcher. Tout d'abord, se fâcher n'avance en rien les affaires, au contraire. Ne pas se fâcher ne veut pas dire, ne jamais parler fort, ne jamais menacer. Non, ça ne veut pas dire cela. Ça veut dire qu'il ne faut menacer et parler fort que lorsque c'est nécessaire et que tout bien pesé, c'est le seul moyen qui reste à notre disposition pour arriver au but que l'on veut atteindre.

Une autre chose, c'est de ne jamais rien faire sans avoir un but bien défini, et de tout faire en vue de ce but et en raisonnant bien ses actions.

Pour cela, il faut de bons nerfs et de la volonté, mais voici comment on arrive à pouvoir posséder un tel contrôle de soi-même. Tous les soirs on fait l'examen des actions de sa journée, et l'on se pose en se les rappelant, chacune de ces trois questions: "En quelle circonstance ai-je fait cette action ? Pourquoi ai-je agi de cette façon ? Aurais-je mieux agi autrement ?" Faites cet examen mental tous les soirs et dans un an vous serez un tout autre homme.

Une autre chose qui aide beaucoup à contrôler ses nerfs, c'est d'être très propre de tout son corps. Prenez un bain deux fois par semaine. Quand on est sale la peau ne peut pas respirer. Vous savez que la peau est remplie de pores et que par ses pores elle respire. Eh ! bien, lavez-vous la peau pour que les pores puissent respirer. L'oxygène de l'air fortifiera vos nerfs et les rendront plus souples et moins irritables. Avez-vous remarqué comme on se sent jeune et vigoureux après un bain ? C'est parce que votre peau respire bien et que tout votre organisme se remplit d'oxygène.

Il y a une légende dans Homère qui pourrait bien cadrer ici. Achille, le plus grand guerrier grec, d'après l'épopée, était invulnérable dans tout son corps. Les flèches et les dards ne pouvaient le blesser si ce n'est au talon. Le poète explique ce phénomène par le fait que sa mère le baigna aussitôt après sa naissance dans les eaux du Styx; mais que pour ne pas l'échapper elle le retint par le talon, le seul endroit qui ne fut pas touché par l'eau merveilleuse. Sa mère eut tort comme vous voyez, car c'est justement d'un coup de flèche au talon qu'il mourut.

Conclusion: baignez-vous dans l'eau merveilleuse et lavez-vous tout, même le talon.

Badinage à part, la propreté du corps est un des meilleurs toniques pour les nerfs. C'est un remède qui ne coûte pas cher, qui est à la portée de tous et qu'on devrait employer plus souvent qu'on ne le fait. Quand la peau respire bien par toutes ses pores, que le sang circule bien, il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent pour que

vos nerfs soient en bonne condition et pour que la vie ne nous semble plus une suite infinie et interrompue de tableaux noirs.

"Le Bulletin des Sports".

CAPITAL ET TRAVAIL.

C'est un fait établi, le Capital et le Travail sont faits pour vivre ensemble et pour s'entendre. Qu'ils le veuillent ou non, patrons et ouvriers sont des associés, des partenaires. Il est donc nécessaire qu'il y ait contact entre ces deux facteurs de l'industrie.

S'ils se connaissent bien, s'ils se touchent les coudes, s'ils s'assoient à la même table, ils viennent à se comprendre, à envisager la question ouvrière sous un aspect quelconque, mais acceptable pour tout le monde.

Alors le respect grandit, les cœurs s'entendent, la confiance réciproque augmente, patrons et ouvriers réalisent qu'ils travaillent dans un même but, pour un intérêt commun.

Ces relations personnelles et amicales manquent à notre industrie moderne. Rien sur terre ne pourra cependant les remplacer; rien autre chose ne pourra relier les deux rives du gouffre qui sépare le Capital, le Travail.

Pour établir ces relations amicales, point n'est besoin de faire un gros effort.

Il suffit de se rappeler que, en fin de compte tous les hommes sont frères; il suffit de se mettre soi-même à la place d'un autre homme et de se demander: qu'est-ce que je ferais si j'étais à la place de mon patron ou de mon ouvrier ? Il suffit de faire un petit effort pour envisager une question à son véritable point de vue.

Un vieux proverbe, que l'on a souvent raillé et estimé impraticable veut que loyauté, franchise, honnêteté soient partout de bonne politique.

Cependant, rien de plus vrai ici-bas.

En effet, on peut tromper un homme une fois ou deux, et s'il est exceptionnellement crédule, une demi-douzaine de fois; mais, on ne peut le tromper indéfiniment.

On peut aussi quelquefois tromper un groupe d'hommes, mais on ne peut pas toujours tromper toutes les personnes avec lesquelles on fait des affaires tous les jours.

On peut faire un contrat injuste, à son avantage, mais on a toutes les chances de ne pouvoir recommencer une autre fois.

Du simple point de vue des affaires, la loyauté, la franchise, l'honnêteté est donc la meilleure politique à suivre.

Pareillement je dis que traiter un autre homme comme on voudrait qu'il nous traitât est également un principe fondamental d'affaires.

Cela ne veut pas dire que l'on doive abandonner nos droits ou négliger de profiter de certains avantages que l'on a sur son concurrent; cela signifie simplement que dans la conduite des affaires, l'on devrait appliquer les règles suivies dans une joute de "Golf" ou de "Ballon".

"Jouer loyalement et observer les règles". Laisser la partie être claire, nette, la conduire en gentleman, avoir toujours égard aux droits de son partenaire.

Louis Arneau

Si la vie est misérable, elle est pénible à supporter; si elle est heureuse, il est horrible de la perdre: l'un revient à l'autre.

LA BRUYERE

LA VIE DISCIPLINÉE.

Dr Charles Fernet.

Chaque âge a ses besoins, ses qualités, ses aptitudes. Dans l'évolution naturelle de la vie, l'organisme subit des changements qui se succèdent durant tout le cours de l'existence et qui comportent des manières de vivre très différentes. L'hygiène doit conformer ses directions à ces diverses manières d'être, et ses préceptes doivent s'adapter aux conditions si particulières de l'enfance, de l'adolescence, de l'âge mûr, de la vieillesse.

L'art d'élever les enfants, j'entends d'abord les petits enfants, la puériculture (la chose est presque aussi récente que le mot) a fait de nos jours de très sensibles progrès, et déjà elle a sauvé de nombreuses existences dans les premiers mois de la vie: tout y est réglé suivant les principes établis par l'hygiène, tant en ce qui concerne les soins si délicats à donner aux nouveaux-nés qu'en ce qui regarde l'alimentation, le vêtement, les mesures de propreté. Grâce aux enseignements qu'on donne aux jeunes mères et qu'on cherche à répandre partout, on peut espérer voir bientôt disparaître les funestes routines et les absurdes préjugés qui faisaient naguère tant de victimes chez les enfants du premier âge.

Dans les premiers mois de la vie, c'est l'appareil digestif qui a le principal rôle et qui doit assurer le développement rapide de l'organisme: c'est donc alors le régime alimentaire qui doit dominer toute autre question.

Bientôt le système nerveux entre en activité, et c'est merveille de voir que, dès l'âge de deux ans, le petit enfant, en même temps qu'il commence à se mouvoir en liberté, commence aussi à comprendre la parole et à parler lui-même. Avec l'éclosion de l'intelligence et de la raison, l'éducation intellectuelle et morale doit intervenir et marcher de front avec l'éducation corporelle: la pédagogie rivalise alors avec la puériculture dans la recherche des meilleures méthodes. Jusqu'à la fin de l'adolescence, les deux éducations vont de pair, cherchant à assurer à l'esprit et au corps tout le développement et le perfectionnement dont ils sont capables.

Pendant longtemps, chez nous, l'instruction intellectuelle a absorbé de façon abusive toute l'activité de la jeunesse, et il y a trente ou quarante ans encore, mon maître Noël Gueneau de Mussy insistait sur les défauts de notre éducation scolaire qui ne faisait pas une part suffisante au développement physique: "Les enfants disaient-ils, restent enfermés immobiles pendant douze ou quatorze heures chaque jour et, pendant les récréations, la plupart ne jouent pas, ils se promènent en causant. De là résulte un exercice immodéré et excessif des facultés intellectuelles et par conséquent du système nerveux central. Tandis que le système nerveux périphérique, qui devrait lui servir de pondérateur, demeure inactif, le cerveau est toujours tenu dans un état de surexcitation et comme d'éréthisme. Cette condition, si funeste à la santé, n'a pas moins d'inconvénients dans l'ordre moral... Les Grecs, ajoute-t-il plus loin, commençaient par le gymnase, et ils ne cultivaient l'esprit que quand ils avaient assuré le développement du corps; cette éducation a produit des hommes qui valaient bien les nôtres! Platon insiste en plus d'un endroit sur la nécessité d'établir un rapport harmonique entre le développement du corps et celui de l'esprit; aussi recommandait-il aux athlètes d'étudier la philosophie, et aux philosophes il recommandait la gymnastique. Socrate,

son maître, malgré son austère gravité, se livrait à l'exercice de la danse, pour maintenir cet équilibre qu'il croyait aussi utile à la santé de l'esprit qu'à celle du corps".

Aujourd'hui, les exercices physiques ont repris grande faveur, et, en dehors des périodes d'examen et de concours, durant lesquelles les jeunes gens se livrent souvent à de véritables débauches de travail intellectuel, la répartition des exercices de l'esprit et de ceux du corps se trouve en général assez bien ménagée, et, pour les jeux de sport en particulier, il y a sans doute moins à les recommander qu'à les réglementer.

D'autre part, dans les établissements scolaires, tout ce qui intéresse la santé des enfants ou des jeunes gens, la nourriture, les soins de propreté, aussi bien que la durée du temps consacrée au travail ou au repos, les exercices physiques et les récréations, tout cela est soumis à une règle sagement établie, dont il aurait grand avantage à maintenir la pratique dans tout le cours de la vie.

Mais pareille discipline est bien difficile à réaliser, pour les jeunes gens, dans la famille: trop souvent des circonstances se présentent qui détournent de la règle, et il est à craindre que, dès son émancipation, l'adolescent prélude aux irrégularités auxquelles il n'aura que trop d'occasions d'être entraîné plus tard.

Il serait assurément très salutaire à la santé de conserver toujours les habitudes de vie disciplinée qu'on a pu contracter; mais la tentation est forte de secouer le joug des contraintes de la jeunesse, et trop souvent, avec l'indépendance, arrive l'abandon des règles imposées par l'éducation. Le danger ne s'en montre pas tout de suite, mais il n'en est pas moins redoutable, pour n'être pas d'abord très visible. Assurément, pendant la plus longue période de la vie et jusqu'à la vieillesse, l'économie jouit d'une élasticité qui lui permet, en apparence, de s'accommoder de pratiques foncièrement nuisibles à la santé, de s'y adapter même dans une certaine mesure: les écarts de régime, les veilles trop prolongées, les irrégularités ou les négligences de toutes sortes n'amènent au début que des troubles légers qu'un simple retour aux conditions normales suffit à dissiper. Mais, à mesure que ces fautes contre l'hygiène se renouvellent, la résistance vitale diminue, les désordres qui en sont les conséquences se manifestent, et c'est dans la répétition des mêmes conditions antihygiéniques que s'élaborent ces délabrements profonds de la santé, ces maladies chroniques dont nous sommes nous-mêmes les auteurs responsables. Voilà la véritable cause de la plupart des désordres constitutionnels qui accompagnent l'individu dans tout le cours de son existence, notamment de cet arthritisme qui est si répandu de nos jours, qui se transmet de génération en génération, et qui surtout s'entretient et se développe par l'abus de la bonne chère et par l'insuffisance d'exercice physique.

C'est, au contraire, dans une existence bien ordonnée, où les conditions nécessaires à la vie sont régulièrement observées, où le régime alimentaire est bien établi, où une part convenable est réservée au travail et à toutes les activités, que réside la garantie d'une bonne santé, pouvant donner à chacun la sensation de bien-être qui est si précieuse et lui permettre de faire œuvre utile dans la mesure dont il est capable.

C'est, de plus, dans l'entraînement corporel, intellectuel et moral que réside la condition du progrès pour l'individu et pour la société: il suffit de se rappeler les bienfaits de l'éducation pour être convaincu que, dans l'ordre physique, un

exercice activement entretenu a le pouvoir d'augmenter les capacités fonctionnelles; que de même, dans l'ordre intellectuel, une activité soutenue développe les facultés supérieures: un esprit attentif et appliqué a une puissance de pénétration qui lui rend accessibles les questions les plus ardues et élargit le cercle de connaissances qu'il peut atteindre.

Avec la vieillesse arrive le déclin de toutes les facultés: la nutrition devient moins active; il en résulte pour les organes une altération de leur constitution et une déchéance parallèle de leur vitalité. Les différents organes ne subissent pas tous au même degré cette atteinte et c'est successivement qu'ils s'amoiennent et perdent leur puissance; on pourrait presque dire que des morts partielles précèdent et annoncent la mort totale.

Force est bien d'accepter l'inévitable vieillesse et de subir ses "outrages"; cependant l'hygiène intervient encore ici: elle conseille de maintenir le plus longtemps possible les activités de l'âge mûr, et de ne changer les habitudes contractées de longue date et auxquelles on a dû une bonne santé, que lorsqu'on y est contraint par l'impossibilité d'y rester fidèle. La routine, qu'on critique souvent chez les vieillards, est respectable quand elle résulte d'une longue pratique tournée au bien; elle vaut mieux, en tout cas, que le changement, j'allais dire le chambardement systématique qui est un des travers de notre époque. Entretenir la vie par l'activité des fonctions, aucun moyen n'est plus efficace pour se préserver des infirmités, qui souvent sont plus imputables à l'inaction qu'aux progrès de l'âge, et pour acquérir des chances de longévité. Il convient seulement de ralentir l'allure et d'observer en tout la mesure et le calme.

A tout âge, il faut vouloir vivre hygiéniquement: le vouloir entretenir la mesure; l'effort et la discipline sont les moyens d'y parvenir.

ACCUSE DE RECEPTION.

Iberville, P.Q., 22 septembre 1917.
M. Geo. Monet, Sec.-Gén.,
Montréal.

Monsieur,

J'accuse réception d'un chèque de mille dollars (\$1000.) en parfait règlement du certificat dont feu mon époux J. Charles Bérubé était titulaire.

La promptitude avec laquelle votre société paie ses réclamations parle hautement en sa faveur, car il y a à peine 3 semaines que ce terrible accident est arrivé à mon époux.

Veillez agréer mes remerciements.

Je me sousseris, monsieur,

Votre bien reconnaissante,

Mde J.-C. BERUBE.

PENSEES ET MAXIMES.

L'on ne peut aller loin dans l'amitié, si l'on n'est pas disposé à se pardonner les uns aux autres les petits défauts.

Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de marquer aux misérables.

Celui-là est riche qui reçoit plus qu'il ne consomme; celui-là est pauvre dont la dépense excède la recette.

Celui-là peut prendre, qui goûte un plaisir aussi délicat à recevoir que son ami en sent à lui donner.

CONDOLEANCES.

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Cl. St-Valier No 20.—A la famille de M. L.-T. Poitras, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cl. N.-D. de Hull No 04.—A M. Hormisdas Pitre, à l'occasion du décès de sa sœur.

Cl. Champlain No 108.—A Madame Robert Roher, à l'occasion de la mort de son époux; A MM. Stanislas et Armand Normand, à l'occasion de la mort de leur père, A MM. Gaudias et Wilfrid Poitras, à l'occasion du décès de leur frère, A M. Ferdinand Trudel, à l'occasion du décès de son époux.

Cl. St-Edouard No 126.—A M. Emile Leroux, à l'occasion du décès de son épouse, A M. A. Mitchell, à l'occasion du décès de sa mère; A M. A. Dupuis, à l'occasion du décès de son épouse, A M. A. Labelle, à l'occasion du décès de sa sœur, A M. L. Savariat, à l'occasion du décès de son enfant, A M. J.-F. Cardinal, à

l'occasion de la mort de son enfant, A M. F. Dansereau, à l'occasion du décès de son frère, A M. C.-B. Lacasse, à l'occasion du décès de sa sœur.

Cl. Graton No 289.—A M. Paul Viens, à l'occasion du décès de son frère Delphis.

Cl. Lavalée No 343.—A M. Armand St-Maurice, à l'occasion du décès de son épouse.

Cl. Laberge No 385.—A la famille de M. Clovis Croteau, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cl. Thellier de Poncheville No 462.—A Mlle Adèle Jacques, à l'occasion de la mort de sa tante.

PENSEES

Il n'y a pour l'homme que trois événements: naître, vivre et mourir: il ne se sent pas naître, il souffre à mourir, et il oublie de vivre.

Vouloir oublier quelqu'un, c'est y penser.

LA BRUYERE

**CONSEIL GENERAL
ETAT FINANCIER
AU 30 SEPTEMBRE 1917**

Caisse d'Assurance-Vie Recettes.

Contributions, \$40,462.11	Intérêts, \$3,204.00	\$ 43,666.11
Balance au 31 août 1917.....		2,482,133.08
		\$ 2,525,801.19

Déboursés.

Bénéficiaires de membres décédés.....	\$ 11,250.00
Pension vieillards.....	6,500.00
Remboursement cont., \$11.69 Divers, \$69.15....	80.74
Balance au 20 septembre 1917.....	17,830.74
	\$ 2,507,970.48

Caisse des Malades. Recettes.

Contributions, \$8,712.45	Intérêts, etc., \$639.30	\$ 9,351.75
Balance au 31 août 1917.....		459,583.32
		\$ 468,935.07

Déboursés.

Indemnités.....	\$ 8,054.45
Remboursement cont., \$2.28.....	2.28
Balance au 30 septembre 1917.....	8,056.73
	\$ 460,878.34

Caisse d'Épargne des Cercles. Recettes.

Intérêts.....	\$ 15.00
Balance au 31 août 1917.....	12,155.51
	\$ 12,170.51

Déboursés

Balance au 31 septembre 1917.....	\$ 12,170.51
	\$ 12,170.51

Caisse Générale. Recettes.

Caisses d'assurance-vie et des malades (5%)	\$ 2,588.14	
Rétribution, \$2,361.70	Drt & Hon., \$150.00	2,511.70
Revue, \$5.00; Fournitures, \$150.82		164.82
Intérêts, \$3.27; Dépôts Rt prêts, \$4.00		7.27
Assurance Officiers.....	12.70	
Fonds de Secours.....	1.43	
Divers, \$2,654.06; Six lères cont. assurance-vie, \$1,090.90		3,744.96
Balance au.....	\$ 9,030.82	
	\$ 9,030.82	

Déboursés.

Salaires Officiers, \$	Employés, \$1,155.....	\$ 5.15
Perc. \$3.90.....		32.00
Frais Org. Of., \$32.00		258.80
Papeterie, \$56.05; Poste, etc., \$202.75		258.80
Fournitures, \$	Organisation, \$1,148.42	1,148.42
Revus, \$		18.00
Mob.....		18.00
Taxes, etc., immeuble, \$140.33	Eclairage,	140.33
Inspection, \$85.61; Hon. examens, \$328.00		413.61
Remboursement.....		16.00
Dépenses diverses bureau, \$47.85; Divers, \$385.09.....		423.54
Balance au 31 août 1917.....		2,465.85
Balance au 30 septembre 1917.....		2,920.01
		\$ 9,030.82

Résumé.

Caisses d'assurance-vie.....	\$ 2,507,970.45
Caisses des Malades.....	460,878.34
Caisse Générale.....	460,878.34
Caisse d'Épargne.....	12,170.51
Surplus de remise.....	990.90
	\$ 2,984,930.27

Placements des Fonds.

Prêts sur certificats.....	93,507.58
Fabriques.....	133,262.71
Municipalités Scolaires.....	56,423.71
Municipalités.....	203,327.39
Prêts hypothécaires.....	2,220,303.16
Banques Hochelegs, Provinciale, Nationale, Épargne, Canadian Bank of Commerce.....	10,000.00
Immeuble.....	56,178.37
Emprunt de guerre.....	66,211.22
	\$ 2,984,930.27

Attesté à Montréal, 30 septembre 1917.
Certifié correct.
ALFRED ST-CYR, Trés.-Général.
O. BURDON, J. A. MIGNAULT, Vérificateurs.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Cert. Part.	Cont. payés	DECES			Médecin Examineur
		Age	Cercle	Date			Date	Age	Cause	
2396	Auguste Moquin	48	Duquette No 320	11-12-11	500	393.80	21-7-17	53	Paralysie gén.	J.-E. Gagné
2397	Rév. J.-A. Lefebvre	43	Racine No 182	12-12-93	1000	426.42	29-7-17	66	Endocardite chronique	P. Pelletier
2398	J.-E.-E. Paquet	41	St-Agapit No 305	29-11-11	500	65.55	4-8-17	47	Asystolie	Jos. Paradis
2399	J.-S. Pinsonault	16	St-Charles No 10	22-5-11	500	39.15	15-8-17	22	Tué au front	J.-W. Collette
2400	Zéphirin Raymond	24	St-Philippe No 244	6-12-12	5000	30.80	19-8-17	21	Tué au front	W. Bégin
2401	J.-C. Bérubé	16	Iberville No 216	17-12-05	1000	116.16	31-8-17	37	Accident	Geo. Tassé
2402	Ad. Beishe	40	St-Guillaume No 404	50-10-12-94	1000	346.35	2-9-17	63	Bright	W. Alexander
2403	Clovis Croteau	20	Laberge No 385	2-7-13	500	25.00	3-9-17	24	Tuberculose pulm.	J. Mousseau
2404	C. H. Rioux	26	Lambert Clouse No 348	7-6-16	1000	19.50	5-9-17	27	Accident	J. H. Coupal
2405	Nap. Drouin	35	de la Beauce No 101	10-2-01	500	78.72	5-9-17	51	Tuberculose pulm.	Geo. Cloutier
2406	Hon. Grignon	32	St-Adèle No 301	28-9-07	500	101.15	6-9-17	48	Cachexie	J. Leprohon
2407	Louis Savard	32	St-Sauver No 128	28-9-08	1000	202.35	9-9-17	42	Urémie	J. Gosselin
2408	Mme Ed Gaboriau	35	Anne de Beaujeu No 404	31-1-07	500	32.80	12-9-17	39	Hémorrhagie	J.-B. Comeau
2409	Art. Dionne	39	Le Gardeur No 188	3-1-07	500	108.80	16-9-17	50	Paralysie gén.	P.O. Lanciault
2410	Hildège Joly	33	St-Elizabeth No 101	6-12-98	500	114.05	20-9-17	52	Bright	J. A. Magnan
2411	J.-A. Dugal	25	St-Valier No 20	25-9-12	500	98.28	23-9-17	52	Maladie de cœur	J.-A. Marcoux
2412	P.-E. Hervieux	35	St-Pierre-Cœur No 6	25-10-05	1000	166.65	24-9-17	49	Hémiplégie	J.-A. Laperrière
2413	Orly Pressseau	19	St-Charles Liens No 145	7-12-98	1000	164.94	27-9-17	38	Insuffisance mitrale	C. Robillard
2414	Honoré Dulac	39	St-Marie de la Beauce No 99	12-3-96	500	160.60	30-9-17	60	Fièvre typhoïde	F.-M.-A. Savard
2415	L.-T. Poitras	44	St-Valier No 20	29-10-93	1000	464.89	30-9-17	69	Spéléomégalie	J.-A. Marcoux

ANNUE AUX VIEILLARDS (70 ans)

CERTIFICAT DE PARTICIPATION

NOM	ADMISSION				Cert. Part.	Cont. Payés.	ANNUE		
	Cercle	Age	Date	Age			Montant payé	Echéance	
Damien Gravel	Laprairie No 66	47	4-12-94	\$1000	\$549.00	70	\$700	16-9-17	
J.-E. Grenier	Mont-Royal No 2	45	11-5-93	500	251.32	70	350	17-9-17	
Isidore Carrière	Argenteuil No 84	48	26-2-96	1 000	614.23	70	100	22-9-17	
Alph. Aumont	Richelieu No 102	48	14-4-96	3000	1700.40	70	2100	25-9-17	
Dam. Prince	St-Groire No 86	47	9-8-95	1000	534.44	70	700	3-9-17	
Arist. Lavigne	St-Genève No 9	45	9-7-93	1000	499.92	70	700	14-9-17	
Dalma Robert	St-Thomas No 112	47	19-5-94	1000	514.14	70	700	7-7-17	
Alc. Charonelle	St-Genève No 9	47	26-12-99	1000	663.00	70	700	13-9-17	
U. Latourelle	St-Grégoire No 22	46	28-5-94	1000	420.56	70	700	3-9-17	
Pierre Monfils	St-Grégoire No 86	50	14-10-94	500	278.02	70	350	11-10-17	
Ant. Cabana	St-Eusèbe No 114	50	30-6-98	1000	608.85	70	700	27-9-17	
L. J. Paré	St-Hyacinthe No 67	52	22-6-97	500	308.14	73	50	9-9-17	
Ferd. Plante	St-Pierre No 8	52	14-2-95	1000	675.92	75	100	6-9-17	
L. J. Latulippe	Edmonton No 151	55	27-3-01	1900	512.00	72	100	5-9-17	
C. Monier	Mont-Royal No 2	47	71-5-93	1000	501.98	72	100	30-9-17	
J. Turenne	St-Ephrem No 47	54	11-10-00	1000	612.00	72	100	12-9-17	
Pierre Fafard	St-Vincent No 42	53	7-11-94	500	315.15	77	50	6-10-17	
L.J.R. Bellefeuille	St-Henri No 12	52	22-6-94	2000	1193.40	77	200	7-10-17	
Alp. Lefebvre	St-Pierre No 8	52	2-8-93	1000	576.52	77	200	7-10-17	
Xav. Bellemumier	St-Paul No 36	53	18-11-94	1000	621.18	76	100	24-10-17	
Adrien Charland	B. P. Cap St-Ignace No 19	54	18-3-94	1000	561.60	74	100	3-10-17	
J. D. Bernier	St-Valier No 20	49	29-10-93	1000	398.55	74	50	28-10-17	
Fidèle Blouin	Salaberry No 34	50	30-12-94	1000	620.94	74	100	25-10-17	
François Hébert	St-Anne de Bellevue No 7	48	18-6-98	1000	534.00	72	100	12-10-17	
Emm. Crevier	N.-D. des Neiges No 319	49	30-9-94	500	288.30	73	50	8-10-17	
J. A. Gougeon	St-Anne de Bellevue No 7	48	28-3-94	1000	1024.00	73	200	14-10-17	
F.-X. Demers	St-Martin No 28	48	22-1-94	2000	1076.00	72	100	24-10-17	
Alp. Taillefer	Hochelegs No 29	48	14-2-94	500	268.00	72	50	10-10-17	
Rap. Dufresne	Berthier No 70	48	14-2-95	1000	555.20	71	100	19-10-17	

ACCUSE DE RECEPTION.

Montréal, 2 novembre 1917.

Monsieur Alf. St-Cyr, Trésorier-général, Alliance Nationale, Monsieur,

J'accuse réception du chèque de mille piastres, en paiement de ma réclamation à l'occasion de la mort de mon époux, porteur du certificat No 4504, cercle St-Joseph No 1.

Je vous prie d'accepter mes bien sincères remerciements pour la promptitude apportée au règlement de cette affaire.

Bien à vous,

Mme Vve F. TURCOT.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le nom de la ville ou de la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des comités ne sont indiqués que dans le cas où des paroisses portent le même nom dans plus d'un comté.

Quant aux officiers, s'ils demeurent dans la paroisse où le cercle a son siège d'affaires, on ne mentionne pas leur adresse.

ABREVIATIONS.—Cl. signifie cercle; Sb. P. G., Substitut du P.G.; S.-A., Sec.-archiviste; T., Trésorier; Md.-E., Médecin-examineur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par année par ligne ou partie de ligne d'imprimé.

- No 1.—Cl. ST-JOSEPH, Montréal. F. X. Ouellette, Prés. 804 St. Charles, J. Lefebvre, Md.-E. 491 St-Antoine; O. Bourdon, S.-A., 201 Versaillais; J. Lussier, T., 615 Atwater. Réun. 2e et 4e lun., 8h. p.m. sous-salle St-Joseph.
No 3.—Cl. BEAUHARNOIS, Jos. Fortier, S.-A.; André Leduc, T. Réun. 2e et 4e mar., 7h. p.m., salle Vachon.
No 6.—Cl. SACRE-CŒUR, Montréal. J. H. Cousineau, Chapelein; Alfred Héu, Sb. P. G., 731 Champlain; J. O. Pesant, Pré. 683 Champlain; J.-G. Mousseau, S.-A., 1393 St-Hubert; W. Dufault, T., 450 St-Joseph; M. Lapierre, Md.-E. 401 Plessis. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., salle St-Vincent de Paul.
No 8.—Cl. ST-PIERRE, Montréal. Théo. Bénard, S.-A., 2314 St-Denis; J.-A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e juv., 8h. p.m., 235 Beaudry.
No 9.—Cl. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq.-Cartier, Aldéric Boleau, S.-A.; Léon Bizard; Hyacinthe St-Pierre, T. Réun. dern. sam., 7h. p.m. salle Vachon.
No 10.—Cl. ST-CHARLES, Montréal. A. Lachapelle, Prés., 820 Centre; Alex. Bourdon, Md.-E., 914 Laurier; N. Béland, S.-A., 601 Centre; S. Laprade, T., 572 Centre. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle Quintal.
No 12.—Cl. ST-HENRI, Montréal, La Lemieux, Prés., 137, Church, Verdun; J.-A. Laliberté, S.-A., 1124 St-Antoine; P.-G. Poirier, T., 1058 St-Antoine; J.-O.A. Archambault, Md.-E., 1801 Notre-Dame Ouest. Phone Mount 773. Réun. 2e et 4e juv., 8h. p.m., 1832 Notre-Dame O.
No 13.—Cl. ST-JACQUES, Montréal. J.-E. LaFontaine, S.-A. et T., 174 Parc LaFontaine. Réun. 174 Parc LaFontaine.
No 15.—Cl. ST-JEROME, Co. Terrehonne, S. Thibaudau, S.-A.; F.-P. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1:30h. p.m., au bureau de M. S. Thibaudau.
No 22.—Cl. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle D'Arain.
No 24.—Cl. NOFRE-DAME DE LA GARDE, Isle Perrot, Joseph Lalonde, S.-A.; W. Pilota, T. Réun. 4e dim., 2:45h. p.m., bureau de M. le curé.
No 25.—Cl. LAROCQUE, Sherbrooke, J. Choquette, S.-A. et T., boîte 138, Réun. 3e juv., 7:30h. p.m., 73 rue King.
No 26.—Cl. ST-LOUIS DE TERRONNÈS, M. l'abbé Jos. Comtois, chapelein, Art. Sacré-Cœur, Prés.; Léon Forget fils, S.-A.; Onias Martel, T. Réun. 2e et 4e mer.
No 29.—Cl. HOCHLARA, Montréal, J. T. Surprenant, S.-A., 819 Nicolet; W. Desjardins, T., 236 Chamblay, Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., 1397 Ste-Catherine Est.
No 31.—Cl. MONTCALM, St-Jacques l'Achigan, Ulric Mann, Prés.; Eug. D. Forest, S.-A.; Henri Cloutier, T. Réun. dern. dim., 8h. p.m., salle publique.
No 37.—Cl. CONTRECUR, Alb. Charon fils, S.-A.; Moïse Martin, T. Réun. dern. lun., chez M. le Président, 75h.
No 46.—Cl. RIGAUD, Ubald Séguin, S.-A.; Jos. Laheur, T. Réun. dern. dim. après vêpres, 4h. p.m., chez M. J. Laheur.
No 49.—Cl. JACQUES CARTIER, Lachine. J.-S.-A. Ashby, Sb. P. G., 15 Ave. Robineau Frs, T., 23, 13e Ave. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle St-Joseph.
No 50.—Cl. ST-GUILLES, Jos. Salois, S.-A.; L.-A.-D. Gauthier, T. Réun. 8d dim, 7h. Salle Publique.
No 54.—Cl. ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co. Châteauguay, J.-E. Dérome, S.-A.; Stanislas Crête, T. Réun. dern. juv., 7h. p.m., salle du Conseil.

- No 57.—Cl. STE-JUSTINE, Eus. Bréard, S.-A.; N. Bédard, T. Réun. dern. dim., 8h. p.m., chez M. Jos Villeneuve.
No 64.—Cl. N.-D. de HULL, J.-A. Baril, S.-A., 84 Laval; Henri Bélanger, T., 119 Principale. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 119 Principale.
No 66.—Cl. L'APRÈS-MIDI, Alph. Durancour, S.-A.; Elphège Gravel, T. Réun. 4e lun., chez M. Dam. Gra'el, 8 h.
No 67.—Cl. ST-HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.P., S.-A. 83 Mondor; Eug. A. St-Jean, T., 84 1/2 Mondor; Dr Geo. L. Le Comte, Md.-E., 191 1/2 Girouard. Réun. 1er et 3e mer., 7 1/2 Mondor.
No 69.—Cl. ST-GEORGES, Malsonneuve, J.-S. Dupéré, Prés. 404 Pie IX; J.-B.-A. Quintal, Md.-E., S.-A., 171 Letourneau; tourneur. L'Éclair, T., 303 Adam. Réun. 2e mardi, 8h. p.m., 189 Le Comte.
No 72.—Cl. ST-BARTHELEMY, Rév. Régis Bonin, Chapelein; Jos. Lafontaine, Sb. P.G.; Wenceslas Plante, Prés.; E. Landry, Md.-E.; Chs L'Heureux, S.-A. et T. Réun. 1er dim., après grand-messe.
No 78.—Cl. ST-JEAN Lionel Grégoire, S.-A.; 11 St-Jacques; A.-E. L'Ecuyer, T., 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e et 4e mer. 8h. p.m., salle Grégoire.
No 82.—Cl. ST-CASIMIR, L.-Ern. Carrier, S.-A. et T. Réun 2e et 4e dim., 7:30h. p.m., salle Lacourière.
No 100.—Cl. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauceville, E.-O. Lemieux, S.-A.; P.-A. Angers, T. Réun. dern. vend., 7h. p.m. au bureau de M.M. Angers et Angers, N.P.
No 101.—Cl. de la BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce, S. Paquet, S.-A.; Jos. Poulin Bégin, T. Réun. dern. dim., à la salle publique, 1:30h. p.m.
No 107.—Cl. ST-CYPRIEN, Napierville, J. E. McNeil, S.-A. et T. Réun. 4e lun., 7h. p.m.
No 108.—Cl. CHAMPLAIN, Québec. Rév. Adél. Turmel, chapelein; Alfred Cimon, Sb. P.G., 29 St-Augustin; L. H. Noireau, Pré., 245 St-Jean; J. Coté, V.-P., 42 Laviguier; Henri Routhier, S.-A., 132 St-Pierre; J. E. Rondeau, T., 382 St-Jean, Réun. 2e et 4e mar., 8:30h. p.m. 180 Richelieu.
No 112.—Cl. de L'ORMIER, Montréal. H. Saulniers, Prés., 502 Beauve; Maj. Paquette, S.-A., 169 Drolet; F. Alarie, Colomb, Réun. 2e et 4e juv., 8h. p.m., au No 598 Papineau.
No 114.—Cl. ST-EUSEBE, Montréal, J.-T. Pigeon, S.-A., 564 Fullum; J.-O.A. Elliot, T., 1243 Ontario E. Réun. 4e mer., Salle Club Lemieux, coin Berthel et Lafontaine, 8h. p.m.
No 116.—Cl. N.-D. de GRANBY, Alex. Ménard, S.-A.; P.-A. Peltier, T. Réun. dern. mar., 7:30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
No 117.—Cl. ST-AUGUSTE, Montréal, J.-Eug. Sénécal, S.-A., 95 du Couvent; La DesRoisiers, T., 2 Ave. du Dépot. Réun. 1er et 3e mar., Edif. Union St-Joseph, Salle No 1, 1882 Notre-Dame O., 8 1/2h. p.m.
No 119.—Cl. ST-TITE, Abbé J.-B. Grenier, curé, chap.; Abbé J.-C. Grenier, vic. Sb. P. G.; J.-F. Jacob, S.-A. et T.; L.-N.-E. Lacombe, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., salle Leduc.
No 124.—Cl. TRIFLUVIUM, Trois-Rivières, Pierre Leclerc, S.-A., 146 St-Olivier; J.-G. Jourdain, T., bureau de poste. Réun. 4e mar., 8h. p.m. salle de la C. O. C.
No 125.—Cl. STE-GENEVIÈVE de BATISCAN, Rév. M. le curé J.-A. Lesieur, chapelein; Donat Baribeau, Sb. P. G.; J.-A. Trudel, Prés.; Alex. Veilleux, S.-A.; O. Duval, T.; F.-X. Baril, Md.-E. Réun. 4e dim., après grand messe, à la salle Birou.
No 126.—Cl. ST-EDOUARD, Montréal, L.-G. Leclerc, Prés. 2272 St-Denis, J.-G. St-Louis 3232; T. Rattelle, S.-A., 3043 Henri-Julien; Adélaïde Constant, T., 1182 de St-Vallier, Tél. St-Louis 4797. Réun. 2e et 4e mar., 745 de St-Vallier, 8h. p.m.
No 127.—Cl. OHLER, Montréal, J. L. Reid, Prés.; Elphège Marier, 1111 Rachel E.; C. E. E. Authier, T., 400 Rachel Est; Omer Noël, Md.-E., 457 St-Denis. Réun. 3e mer., 1061a rue St-André, 8h. p.m.
No 140.—Cl. CHICOUTIMI, D. V. Morrier, S.-A.; Alf. Morrier, T. Réun. 1er ven., Bureau du Progrès du Saguenay.
No 141.—Cl. ST-FLAVIEN, (Lotbinière), J. G. Roy, Prés., Eug. LaRue M. D., S.-A., et T. Réun. dern. dim., 1h. p.m. au bureau du Trés.
No 145.—Cl. ST-PIERRE AUX LIENS, Ville St-Pierre, H. C. St-Amour, S.-A., 249 St-Jacques; Henry Dauch, T., 25, sième Ave. Réun. 4e dim. Hôtel de Ville.
No 146.—Cl. STE-MARIE, Montréal, Euclide Daignault, S.-A., 763 Charlesvoix; A. Bourbonnais, T., 827 de St-Vallier J. N. Picotte, Md.-E., 201 St-Hubert, Tél. E. 1151. Réun. 4e juv., 149 Berthel, 8h. p.m.
No 149.—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal, E.-A. Desroches, S.-A., 119 Boyer; R.-F. Lachance, T., 715 Henri-Julien; P. Barrette, Md.-E., 1051 St-Denis. Réun. 2e et 4e vend., 777 Henri-Julien, 8h. p.m.
No 151.—Cl. TACHE, Winnipeg, Man. J.-A. Rhéaume, S.-A., T., 524 Stiles. Réun. sur convocation p. avis.
No 155.—Cl. LETELLIER, Mau. Jos. Côté, Prés; Art. Lavoye, B.-P.; Eug. Desautels, S.-A. et T. Réun. 2e mar., 8h. p.m., salle municipale, 233 Charron.
No 158.—Cl. LECLERC, Woonsocket, R. I. James Fontaine, S.-A., 623 Clinton; J. B.-A. Savard, T., 374 Park Place. Réun. 1er et 3e dim., 2h. p.m., salle Cour Fidélité, rue Main.
No 160.—Cl. VERDUN, J.-A. Oclair, S.-A., 496 ch. La-salle; Edgar St-Onge, T., 411 Gertrude. Réun. 3e mar., 1329, rue Wellington.
No 162.—Cl. STE-SCHOLASTIQUE, Jos. Savage, S.-A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. dern. mer., au bureau du Dr Lamarche, 8 h. p.m.
No 163.—Cl. DOLLARD, Montréal, H. Benoit Prés., 340 Charron; L. C. Fontaine, S.-A., T., 951 Wellington, Verdun. Réun. 3e mer. p.m., 233 Charron.
No 171.—Cl. CREMAZIE, Montréal, Nap. Royal, Prés., 40 de Gaspé; A. Gaudreault, T., 179 St-Dominique; J.-H. Girard, N. P. T., 11 Laurier Est; Dr J. P. Dumont, 70 Villeneuve O. Réun. 2e et 4e mar., Edif. Bq. des Marchands, 8h.
172.—Cl. FRONTENAC, Montréal, Arm. LeFrancçois, Prés., 474, Montcalm; B. Mougneau, S.-A., 1722B Henri-Julien; Geo.-P. Vau, T., 1155 St-Denis. Réun. 2e et 4e lun., 8hrs., 687 Demontigny Est.

- No 173.—Cl. CONTANT, Montréal, H. Giguère Pré., 3 Boyer; B. Cloutier, S.-A., 1065 Cartier; Henri Riender, T., 57 Méntana; J.-E. Bastien, Md.-E., 684 Dochester E. Tél. Bell Est 3424. Réun. 2e et 4e mer., 566 de Montigny Est-8:30h. p.m.
No 174.—Cl. ST-JEAN de la CROIX, Montréal, Orlas Couombe Prés., 3078 Berri, H. Paradis, S.-A. et T., 2055 St-Dominique, Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.
No 177.—Cl. PAPINEAU, Montréal, R. Huberdeau, S.-A., 23 Dufresne; Luc. Favreau, T., 31 Dufresne. Réun. 1er lun. salle Granger, 82 Berthel, 8:15 h. p.m.
No 179.—Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, Anatole Beaubien S.-A. et T. Réun. dern. dim., salle publique, après la messe.
No 182.—Cl. RACINE, Weedon, Napoléon Mercier, S.-A. et T., J. P. C. Lemieux, Md.-E. Réun. 3e sam., salle Mercier, 7:30h.
No 183.—Cl. ST-PROSPER, Co. Champlain, J.-P. Houde, S.-A.; Isidore Houde, T. Réun. dern. dim., 11 1/2h., à l'hôtel St-Prosp.
No 186.—Cl. ST-ALPHONSE, Thetford Mines, C.-S. Vaillancourt, S.-A. et T. Réun. dern. dim., salle G. Gouin, 12:30 h. p.m.
No 187.—Cl. ST-APPOLINAIRE, Emile Rousseau, S.-A. Art. Croteau, T. Réun. dern. dim., salle Latour, 1:30h. p. m.
No 189.—Cl. ST-RENÉ, Black Lake, C.-D. Parada, Prés. et Md.-E.; A. Gagner, V.-P.; David Champagne, J.-R. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle des Forestiers, 1h. p.m.
No 190.—Cl. ST-FERDINAND, P.-A. Roberge, S.-A. et T. Réun. le 28 du mois, salle Roberge, 8h. p.m.
No 195.—Cl. DUMOULIN, Yamachiche, Art. Villeneuve, S.-A. et T. Réun. 3e lun., 7h. p.m., salle Villeneuve.
No 200.—Cl. ST-STANISLAS d'ASCOT, Ascot Corner, Théod. Goyette, S.-A.; La St-Cyr, T. Réun. 3e dim., après la messe, salle des commissaires d'écoles.
No 204.—Cl. PIE X, West Shefford, Albert Gingras, S.-A. et T. Réun. dern. dim. après grand-messe, salle du Couvent.
No 207.—Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe, J.-O. Vézin, S.-A.; L.-E. Charron, T. Réun. 4e dim. à 11:30h. j.-m. à la salle publique.
No 209.—Cl. COURCELLES, Geo. Garant, S.-A.; Nap. Brousseau, T. Réun. dern. dim., 3h. p. m. à la gare du Q.C.R.
No 210.—Cl. ST-VITAL, Lamton, Elzéar Deveau, S.-A. et T. Réun. 3e dim., à la salle publique, 11 h. a.m.
No 213.—Cl. ST-ROCH, Co. l'Assomption, J.-C. Gibeau, S.-A. et T.; J.-A. Lafèche, Md.-E. Réun. 2e et 4e dim., après vêpres chez le Secrétaire.
No 216.—Cl. IBERVILLE, H. Primeau, Prés.; J.-R. Courtemanche, 60 rue Napier, S.-A. et T. Réun. 3e dim., après grand messe, salle Aqueud.
No 224.—Cl. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire, Art. Laprise, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 7:30h. p.m., école catholique, village.
No 230.—Cl. LAFLECHE, (Chûtes Shawinigan) Jos. Guay, S.-A. et T. Réun. dern. lun., 8h. p.m., salle de l'hôtel de ville.
No 231.—Cl. LA VIOLETTE, Capeton, J.-H. Goulet, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11h. am., école paroissiale.
No 233.—Cl. d'YOUVILLE, Sherbrooke, H.-N. Briën, Prés 77 King; Alb. C. Demers, S.-A. et T., 84 Prospect, Réun. 2e dim., 1:30h., au bureau de la Cie de Fraîs Feuillères, 77 King.
No 235.—Cl. ROVERVAL, Asbestos, J.-O.-A. Delisle, S.-A.; Grégoire Boisvert, T. Réun. 3e dim. après la messe, Hôtel de Ville.
No 236.—Cl. de FEAUJEU, Wotton, Ulric Turcotte, S.-A. et T. Réun. 3e dim., à 1h., salle Guimond.
No 240.—Cl. ROUSSIN, Pte-aux-Trembles, Co. Laval, Théod. Dulude, S.-A. et T. Réun. dern. dim., 7a. p.m., à la sacristie.
No 244.—Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills, J. Vézin, Fournier S.-A.; Nap. Rousseau fils, T. Réun. 4e dim. 11h. a.m., salle Leclerc.
No 246.—Cl. ST-THOMAS, Compton, Mme Nar. Marin, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11:30 a.m., salle du Conseil.
No 261.—Cl. ST-VENTAN, Paquetville, Co. Compton, Ol. Chicheo, S.-A. et T. Réun. 4e sam., à 7h., salle des Forestiers Catholiques.
No 263.—Cl. ARTHABASKA, A.-A. Picher, S.-A.; Gustave Picher, T. Réun. 3e ven., 7:30 h. p.m., bureau de Perreault.
No 265.—Cl. RIVIERE-A-PIERRE, Cns. Blackburn S.-A. et T. Réun. 1er et dern. dim., 2h. p.m., salle publique du Conseil.
No 284.—Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, Alf. Vézin, S.-A. et T. Réun. 1er dim. dern. lun., 8h., chez M. Alf. Vézin.
No 302.—Cl. O.K.A., Adolphe Chéné, S.-A.; Art. Chéné, T. Réun. 4e juv., 8h. p.m., au collège.
No 309.—Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville, Joseph Bergeron, S.-A.; Germain Rattès, T. Réun. 3e dim., après la messe à la salle publique.
No 311.—Cl. VILLERAY, Montréal, Rodrigue Oulmet, S.-A., 2435 Boyer; Arsène Gagné, T., 3279 St-Hubert, Réun. 2e et 4e mer., à 8h. p.m., salle Dolbec, 2468 de Chateaubriand.
No 318.—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.B. Stan. Blanchard, S.-A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle à Dalhousie.
No 320.—Cl. DUQUETTE, Montréal, Hector Charrette, S.-A., 383 Mont-Royal E.; R. Millette, T., 1135 Ste-Elizabeth, Réun. 4e juv., 8h. p.m., 149 Be. ri.
No 323.—Cl. MOREAU, St-Març, Co. Verchères, Clovis O. Sénécal, S.-A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.
No 327.—Cl. ST-ARSENÈ, Montréal, Jos.-E. Laforet, S.-A., 3292 Drolet; Théo. Trudel, T., 922 de St-Vallier, Réun. 1er et 3e mer., 8h. p.m., 1989 de LaRoch.
No 330.—Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Original, Ern. Charrette S.-A.; T. Réun. 2e lun., 7:30h. p.m., chez M. E. Charrette.
No 332.—Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal, J.-A. Bertrand, S.-A. et T.; 4044 5e Avenue, Rosemont, Réun. 2e lundi, 8h. salle Miller, 1880 Masson.

No 338—Cl. LA TUQUE. Co. Champlain. Hild. Castin, S. A. et T. Réun. 2e dim. après la grand messe à l'Hôtel de Ville

No 340—Cl. GUIGUES. Jos. Houle, S.-A., Henri Côté, T. Réun. 2e dim., 7.30h. p.m., salle Nunzio.

No 341—Cl. GUAY. Montréal, A.-T. Garlépy, Prés. 2159 Papineau; C. Lamontagne, S.-A., 2351 r. Cartier; Dr. L. W. Beuregard, T. 1003 boulv. Rosemont. Réun. dern. lun., soussagement église St-Jean-Berchmans.

No 342—Cl. N.-D. de GRACE. Montréal, Jos. Béluse, S.-A. 687 Colbrooke, G.-A. Décarry, T., 540 Bd Décarie. Réun. der. lun., 8h. p.m., Sacristie de l'église N.-D. de Grâce.

No 344—Cl. de la VERENDRYE. Ste-Agathe, Man. Martial Fenez, S.-A. et T., J. P. Decosse, Md.-E. Réun. dernier dim., après la messe, salle publique.

No 347—Cl. LA PELLADE. Ste-Anne de la Pêrade. Z. Paquin, S.-A. et T. Réun. 3e dim. 11.30h. a.m., salle Lebeuf.

No 349—Cl. ST-SACREMENT, Lachine Locks. Ros. Thibert, S.-A., 96, 3e Ave. A. Montbriant, T., 36 Ste-Catherine. Réun. 3e ven., 8h., salle paroissiale.

No 364—Cl. ST-PAUL des METIS, Alberta. J.-C. Thérien, S.-A. et T. Réun. dern. dim., après la grand messe, à l'Hôtel de Ville.

No 366—Cl. CALGARY, Alberta. J.-L. Olivier, S.-A. et T. 222, 17e Ave E. Réun. 3e lun., 8h. p.m., à la salle de l'église du Sacré-Cœur.

No 367—Cl. N.-D. de STANBRIDGE. Art. Denault, S.-A. et T. Réun. dern. ven., 7.30h. p.m., salle Bédard.

No 368—Cl. N.-D. des VII Allégées. Trois-Rivières, Qué. Léo. Charbonneau, 191 Ste-Julie, S.-A.; Paul Caron, 487 St-Maurice, T. Réun. 4e merc. 8h. p.m.; soussagement église paroissiale.

No 369—Cl. FERLAND. Ste-Justine de Langevin, P. O., M. Joseph Bédard, S.-A., T. Réun. dernier dim., 2h. p.m., Salle des Forestiers Catholiques.

No 378—Cl. JEANNE MANCE, Montréal, Mme F. Poupard T., 1015 St-Hubert. Réun. 3e merc. 8h. à 395 av. Viger.

No 385—Cl. LABERGE, Montréal, Arthur Piché, S.-A., 3291 Hôtel de Ville; Eug. Poirier, N.P., T., 2664 St-Denis. Réun. 4e merc. salle du Couvent rue de Gaspe, 8 p.m.

No 389—Cl. de SEVIGNE. Rivière à Pierre, Mlle M. R. Tremblay T. Réun. 4e dim., 2.30h. p.m., salle Martel.

No 402—Cl. de LAMORICIERE. St-Paul de Chester, J.-Ern. Auger, M.D., S.-A. et T. Réun. 3e dim., 3h. p.m., à la salle J.-B. Leblanc.

No 407—Cl. MARGUERITE BOURGEOYS, Montréal, Mlle Rosa Lamarche, S.-A., 1161 Chabot; Mme J.-W. Bastien, T., 1821 Papineau. Réun. 1er et 2e merc., 8h. p.m., à 598 Ave Papineau.

No 409—Cl. CLAIRE D'ASSISE, Trois-Rivières, Mme D. Gaudette, 178 Ste-Julie, S.-A. et T. Réun. 3e mar., 7.30h. p.m., sous-sol Église N.-D. des VII Allégées.

No 411—Cl. GRAND MER. Mme Hormisdas Leblanc, S.-A. et T. Réun. 4e merc., 7.30h. p.m., salle Gagnon.

No 424—Cl. CASALTI, St-Camille, comté de Bellechasse, Edmond Blais S.-A. et T., J. O. H. Fiset, Md.-E. Réun. 3e dim., 2.30h. p.m., soussagement à la sacristie.

No 425—Cl. MARIE-ADELINE, La Patrie, comté de Compton, Mme Joseph Pouliot S.-A. et T.; Chs F.X. Prevost, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m. chez la Secrétaire.

DOITS D'ENTREE POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ALLIANCE NATIONALE

Pour certificats de participation de \$ 250	\$1.00
" " " " " " " " " " " " " " " " " "	" " " " " " " " " " " " " " " " " "
" " " " " " " " " " " " " " " " " "	" " " " " " " " " " " " " " " " " "
" " " " " " " " " " " " " " " " " "	" " " " " " " " " " " " " " " " " "
" " " " " " " " " " " " " " " " " "	" " " " " " " " " " " " " " " " " "
" " " " " " " " " " " " " " " " " "	" " " " " " " " " " " " " " " " " "
Droit d'inscription à la caisse des malades	0.50
et 50 cents additionnels pour doubles bénéfices.	

TARIF DES CONTRIBUTIONS MENSUELLES CLASSE A.—Pension à 60 ans.

Age	\$250.	\$500.	\$1000.	\$2000.	\$3000.
16	\$0.35	\$0.65	\$1.25	\$2.50	\$3.75
17	.35	.65	1.25	2.50	3.75
18	.35	.65	1.25	2.50	3.75
19	.35	.65	1.25	2.50	3.75
20	.35	.65	1.25	2.50	3.75
21	.35	.65	1.25	2.50	3.75
22	.40	.70	1.30	2.60	3.90
23	.40	.70	1.30	2.60	3.90
24	.40	.75	1.45	2.90	4.35
25	.40	.75	1.50	3.00	4.50
26	.40	.80	1.55	3.10	4.65
27	.45	.80	1.60	3.20	4.80
28	.45	.85	1.70	3.40	5.10
29	.50	.90	1.80	3.60	5.40
30	.50	.95	1.90	3.80	5.70
31	.55	1.00	2.00	4.00	6.00
32	.55	1.05	2.10	4.20	6.30
33	.60	1.10	2.20	4.40	6.60
34	.60	1.15	2.30	4.60	6.90
35	.65	1.20	2.40	4.80	7.20
36	.65	1.25	2.50	5.00	7.50
37	.70	1.30	2.60	5.20	7.80
38	.70	1.40	2.75	5.50	8.25
39	.75	1.50	2.95	5.90	8.85
40	.80	1.60	3.15	6.30	9.45
41	.85	1.70	3.35	6.70	10.05
42	.90	1.80	3.55	7.10	10.65
43	.95	1.90	3.75	7.50	11.25
44	1.00	2.00	3.95	7.90	11.85
45	1.10	2.10	4.15	8.30	12.45
46	1.20	2.20	4.35	8.70	13.05
47	1.30	2.30	4.55	9.10	13.65
48	1.40	2.40	4.75	9.50	14.25
49	1.50	2.50	4.95	9.90	14.85
50	1.60	2.60	5.15	10.30	15.45
51	1.70	2.70	5.35	10.70	16.05
52	1.80	2.80	5.55	11.10	16.65
53	1.90	2.90	5.75	11.50	17.25
54	2.00	3.00	5.95	11.90	17.85
55	2.10	3.10	6.15	12.30	18.45
56	2.20	3.20	6.35	12.70	19.05
57	2.30	3.30	6.55	13.10	19.65
58	2.40	3.40	6.75	13.50	20.25
59	2.50	3.50	6.95	13.90	20.85
60	2.60	3.60	7.15	14.30	21.45
61	2.70	3.70	7.35	14.70	22.05
62	2.80	3.80	7.55	15.10	22.65
63	2.90	3.90	7.75	15.50	23.25
64	3.00	4.00	7.95	15.90	23.85

CLASSE B.—Pension à 70 ans.

Age	\$250.	\$500.	\$1000.	\$2000.	\$3000.
16	\$0.30	\$0.55	\$1.10	\$2.20	\$3.30
17	.30	.55	1.10	2.20	3.30
18	.30	.55	1.10	2.20	3.30
19	.30	.55	1.10	2.20	3.30
20	.30	.55	1.10	2.20	3.30
21	.30	.60	1.15	2.30	3.45
22	.35	.60	1.15	2.30	3.45
23	.35	.60	1.20	2.40	3.60
24	.35	.60	1.20	2.40	3.60
25	.35	.65	1.25	2.50	3.75
26	.35	.65	1.30	2.60	3.90
27	.40	.70	1.35	2.70	4.05
28	.40	.70	1.40	2.80	4.20
29	.40	.75	1.45	2.90	4.35
30	.40	.75	1.50	3.00	4.50
31	.40	.80	1.55	3.10	4.65
32	.45	.80	1.60	3.20	4.80
33	.45	.85	1.65	3.30	4.95
34	.50	.90	1.75	3.50	5.25
35	.50	.95	1.85	3.70	5.55
36	.55	1.00	1.95	3.90	5.85
37	.55	1.05	2.05	4.10	6.15
38	.60	1.10	2.15	4.30	6.45
39	.60	1.15	2.25	4.50	6.75
40	.65	1.20	2.35	4.70	7.05
41	.65	1.25	2.45	4.90	7.35
42	.70	1.30	2.55	5.10	7.65
43	.75	1.35	2.65	5.30	7.95
44	.80	1.45	2.85	5.70	8.10
45	.85	1.50	3.00	6.00	9.00
46	.90	1.60	3.20	6.40	9.60
47	.95	1.70	3.40	6.80	10.20
48	1.00	1.80	3.60	7.20	10.80
49	1.05	1.90	3.80	7.60	11.40
50	1.10	2.05	4.05	8.10	12.15
51	1.15	2.15	4.30	8.60	12.90
52	1.20	2.30	4.60	9.10	13.65
53	1.30	2.50	4.95	9.60	14.40
54	1.40	2.65	5.30	10.10	15.15

CLASSE C.—Vie entière.

Age	\$250.	\$500.	\$1000.	\$2000.	\$3000.
16	\$0.25	\$0.50	\$1.00	\$2.00	\$3.00
17	.25	.50	1.00	2.00	3.00
18	.25	.50	1.00	2.00	3.00
19	.25	.50	1.00	2.00	3.00
20	.25	.50	1.00	2.00	3.00
21	.25	.50	1.00	2.00	3.00
22	.30	.55	1.05	2.10	3.15
23	.30	.55	1.05	2.10	3.15
24	.30	.55	1.10	2.20	3.30
25	.30	.55	1.10	2.20	3.30
26	.30	.60	1.15	2.30	3.45
27	.35	.60	1.20	2.40	3.60
28	.35	.65	1.25	2.50	3.75
29	.35	.65	1.30	2.60	3.90
30	.35	.70	1.35	2.70	4.05
31	.40	.70	1.40	2.80	4.20
32	.40	.75	1.45	2.90	4.35
33	.40	.75	1.50	3.00	4.50
34	.40	.80	1.55	3.10	4.65
35	.45	.80	1.60	3.20	4.80
36	.45	.85	1.70	3.40	5.10
37	.45	.85	1.75	3.50	5.25
38	.50	.90	1.80	3.60	5.40
39	.50	.95	1.90	3.80	5.70
40	.55	1.00	1.95	3.90	5.85
41	.55	1.00	1.95	3.90	5.85
42	.60	1.05	2.05	4.10	6.15
43	.60	1.05	2.10	4.20	6.30
44	.65	1.10	2.20	4.40	6.60
45	.65	1.15	2.30	4.60	6.90
46	.70	1.20	2.40	4.80	7.20
47	.70	1.25	2.50	5.00	7.50
48	.75	1.30	2.60	5.20	7.80
49	.75	1.40	2.75	5.50	8.25
50	.80	1.45	2.90	5.80	8.70
51	.85	1.50	3.00	6.00	9.00
52	.90	1.60	3.15	6.30	9.45
53	.95	1.70	3.30	6.60	9.90
54	1.00	1.75	3.50	7.00	10.50

CAISSE DES MALADES:

Les membres inscrits à cette caisse versent mensuellement les contributions indiquées au tableau suivant, d'après l'âge d'inscription. Les membres du sexe féminin, qui s'inscrivent pour doubles bénéfices, doivent payer doubles contributions.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
16	\$0.35	26	\$0.40	36	\$0.45
17	.35	27	.40	37	.45
18	.35	28	.40	38	.45
19	.35	29	.40	39	.45
20	.35	30	.40	40	.50
21	.35	31	.40	41	.50
22	.35	32	.40	42	.50
23	.40	33	.45	43	.55
24	.40	34	.45	44	.55
25	.40	35	.45	45	.55

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil général, 10c par membre par mois pour rétribution.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR
LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"
A MONTREAL

395, avenue Viger
Téléphone Bell: Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX
S. G. Mgr P. BRUCHESI Président honoraire
S. G. Mgr G. GAUTHIER Aumônier

EXECUTIF
F.-C. LABERGE, ing. civil, arp. géo-
mètre PRÉSIDENT GÉN.
CHS DUQUETTE, comptable 1er V.-PRÉS. GÉN.
P.-H. BÉDARD, M.D. (Québec) 2nd V.-PRÉS. GÉN.
GEORGES MONET, comptable SECRÉTAIRE GÉN.
ALFRED ST-CYR, courtier TRÉSORIER GÉN.
THÉO. CYPHIOT, M.D. MÉDECIN EN CHEF
ÉUG.-H. GODIN, C.R. AVISEUR LÉGAL
L.-O. DAURAY, N.P. DIRECTEUR
FRS FAUTEUX, avocat DIRECTEUR
J.-A. LAPIERRE, M.D. DIRECTEUR
J.-DALBÉ VIAU, architecte DIRECTEUR
L.-A. LABELLE, N.P. (Hull) DIRECTEUR
F.-A. LAVALLÉE, C.R. ANCIEN PRÉS. GÉN.
JOS CONTANT, pharmacien ANCIEN PRÉS. GÉN.
H. LAPORTE, négociant ANCIEN PRÉS. GÉN.

Département d'organisation et d'inspection

CHS DUQUETTE, Montréal. Inspecteur en chef
C. MANSEAU, Montréal. Inspecteur
J.-E.-O. BELIVEAU, Plessisville. Organisateur
NAP. BROUILLETTE, Pawtucket, R.I. Organisateur
J.-C. PAQUIN, Montréal. Organisateur
AGÉNILAS KIROUAC, Warwick. Organisateur
TÉLÉPH. SCHILLER, Trois-Rivières, Organisateur

PLACEMENTS
A. ST-CYR, Trésorier Général

Percepteur (Art. 198)

M. JODOIN
AVENUE VIGER MONTREAL

FONDEE EN 1900

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

7 et 9 place d'Armes, Montréal.
Président: M. H. Laporte,
Vice-président et gérant général:
M. Tancrede Bienvenu.
Capital autorisé \$2,000,000
Capital versé et surplus au 30
décembre 1916. \$1,700,000

Département d'épargne ordinaire à 3%
82 Succursales dans les provinces de Québec,
de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette institution

BANQUE D'HOCHELAGA

MONTREAL
Capital autorisé \$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve \$ 7,700,000
Total de l'actif au-delà de \$44,500,000

La Banque a quarante-deux bureaux dans la ville
Elle reçoit les dépôts d'épargne qui peuvent être
retraités à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt
au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année.

Imp. "La Patrie".